

## 2

### La phrase et ses constituants

Avant de présenter les différents éléments d'une phrase et de les analyser, il est important de définir les concepts et les outils que nous emploierons dans la suite.

#### 2.1 Phrase et énoncé

Un locuteur produit un discours concret que l'on appelle « énoncé ». Cet énoncé en situation est parfois incomplet. La « phrase » est un modèle de référence, qui souvent est proche sinon semblable à un énoncé, et qui permet l'analyse de la langue.

En kabyle, langue qui commence à peine à entrer réellement dans le monde de l'écriture, l'énoncé réel est pratiquement identique à la phrase modèle, c'est pourquoi nous utiliserons parfois indifféremment phrase et énoncé dans cet ouvrage. Pour des langues à tradition écrite ancienne, l'énoncé concret peut différer sensiblement du modèle des phrases grammaticales.

La phrase met en relation deux termes : un sujet (ce dont on parle) et un prédicat (ce que l'on dit du sujet) qui sont éventuellement étoffés de compléments. Pour l'énoncé, on parlera plutôt de thème et de rhème.

Exemple :

(1) *Yezra weqcic ameddakel-is*. Le garçon a vu son ami.

*weqcic* « le garçon » est ici le « thème » de l'énoncé, il représente également le « sujet » de la phrase ; *ameddakel-is* « son ami » est un complément d'objet direct.

(2) *D ameddakel-is i yezra weqcic*. C'est son ami que le garçon a vu.

Ici, c'est *ameddakkal-is* qui est le « thème » de l'énoncé alors que le « sujet » est toujours *weqcic*.

Soit l'énoncé : *Yurar*. Il a joué.

Le « sujet » est représenté par l'indice de personne obligatoire *y* et le prédicat par le verbe *urar* « jouer ». Dans cet énoncé, celui qui joue n'est pas nommé explicitement. On est en situation de discours et il est supposé être connu. "*yurar*" sera appelé **énoncé verbal minimum** (EVM). C'est la phrase verbale complète la plus simple. On réservera le nom de phrase verbale simple à une phrase composée d'un EVM et d'au moins un complément nominal quelconque.

La phrase suivante est un exemple de phrase simple à plusieurs compléments :

*yurar weqcic amectuḥ s ulelluc-is tameddit deg wexxam n jeddi-s*.

Le petit garçon a joué avec son jouet, le soir, dans la maison de son grand-père.

La phrase peut être une assertion, c'est-à-dire que l'on constate quelque chose ou bien l'on énonce une affirmation : elle est caractérisée par un certain ordre des mots, une certaine prosodie (intonation), un certain aspect du verbe... qui permettent de la reconnaître comme une assertion, qui est une des modalités de la phrase. Les autres modalités sont l'interrogation, l'exclamation et l'injonction.

En outre, on peut, dans un énoncé, insister sur un de ses éléments par des procédés que l'on appelle mise en relief (ou mise en valeur), emphase, ou topicalisation.